

Calendrier

➤ Secrétariat de l'Union

jeudi 6 septembre 2018 14h30

jeudi 4 octobre 2018 à 14h30

➤ Commission exécutive de l'Union FO 94

Jeudi 20 septembre 2018 14H00

➤ Comité Confédéral

National Paris

26 et 27 septembre 2018

➤ Stage trésorerie

27 et 28 septembre udfo 945 creteil

➤ Formation syndicale

Inscription ouverte pour la 2018 avec le site internet www.fo94.fr dont le calendrier ci-joint est en ligne comme le formulaire d'inscription.

stage DECOUVERTE de nov. complet et convocations adressées

Contacts Philippe PEYSSON ou Nathalie

➤ Formation syndicale

PRUDHOMMES

Les conseillers prud'hommes du val de marne auront une formation -2ème cycle à Créteil du **15 au 17 octobre** sur leur nouveau mandat et le fonctionnement des prud'hommes.

➤ Protection sociale

changement d directeur à la CPAM 94, Mr G LE MAY est promu DG à l'UCANSS, remplacé par Mr Frantz LEOCADIE de la CG SS Martinique.

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraichi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

FO94, Courrier de l'Union

AOUT/SEPT2018

Edité le 17 SEPT 2018

UNION DEPARTEMENTALE

FO 94

Commission Paritaire

0320 S 07318

Directeur de la publication

Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat

Imprimé par nos soins (IMP UD FO 94)

La rentrée... elle est bien là

Conformément au mandat donné lors du 24ème congrès confédéral de LILLE et réaffirmé dans la déclaration de la commission exécutive confédérale du 23 mai, notre Confédération a concrétisé la construction d'une journée interprofessionnelle de grève et manifestation,

Elle se traduira le **mardi 9 octobre** dans la grève avec manifestation régionale parisienne à 14h, vraisemblablement de montparnasse à italie sous toute réserve.

Pour rappel, elle est le résultat des rencontres syndicales et préoccupations communes exprimées le 11 juillet des 5 confédérations syndicales avec le medef, la cpme et l'u2p/ défense du paritarisme et de l'assurance chômage, des rencontres avec le Gouvernement MACRON/PHILIPPE les 17 juillet, 30 aout dernier, puis concrétisation intersyndicale le 30 aout avec la CGT, SOLIDAIRES, UNEF, FIDL

Ci joint les communiqués en ce sens.

Et ce n'est pas la multiplication des annonces gouvernementales : plan pauvreté avec 8 mds et fusion de minima sociaux pour un "revenu universel d'activité", plan santé, plan vélo, confirmation du prélèvement à la source de l'impôt, revalorisation à minima des retraites, suppression d'emplois à l'Education nationale aux finances publiques..et dans la fonction publique dans son ensemble, réforme des retraites à venir avec fusion des 42 régimes spéciaux ...

Maintenant il appartient aux syndicats de se saisir de cette mobilisation, et de ce RDV, d'organiser des assemblées générales, de préparer la journée du 9 octobre, de déposer les préavis de grève si ce n'est déjà fait par leur fédération ; pour sa part, la confédération adressera en ce sens, une déclaration de journée de grève.

L'union départementale sera bien entendue présente ce 9 octobre avec RDV sous le ballon montgolfière FO 94; les autorisations sont en cours avec la PP75.

Bon courage dans la mobilisation, à nous ensemble de marquer cette journée et notre détermination contre la régression sociale !

Cotisations

Courant juillet, une relance en direction des syndicats a été fait par notre trésorier, commande du matériel 2018, règlement en temps et en heure des cotisations des années 2017, acompte 2018..

La quote part est ventilée entre l'ud et la confédération de façon à garantir des ressources régulières, à chacun de faire le reversement sans thésauriser, ni cumuler les dettes. Elle assure le bon fonctionnement de l'interprofessionnel.

Solidarité conflit sncf

Dans le passé la solidarité interprofessionnelle et syndicale s'était exprimée dans les conflits sociaux des cheminots, contre la réforme SNCF et la perte du statut, l'évolution de l'entreprise ouvert à la concurrence, ils ont mené un combat exemplaire. **appels aux dons solidaires** sont renouvelés sachant que l'ud fo 94 et l'udr fo 94 ont donné à notre syndicat de villeneuve st georges, renforcez Force Ouvrière SNCF à quelques mois de leurs élections professionnelles.

Elections afoc locataires hlm

Fin 2018 auront lieu les **élections HLM**. l'AFOC étant l'une des 5 associations nationales de locataires, ce scrutin constitue un enjeu majeur pour notre représentativité, dans un contexte où le logement est en crise avec les orientations gouvernementales à l'égard du 1% logement et des hlm / projet de loi ELAN et de surcroit ce poste de dépenses atteint jusqu'à 50 % du budget des ménages. Aussi l'AFOC 94 recherche des candidat(e)s sur des bailleurs ciblés : créteil habitat, logial alfortville, valophis val de marne, antin résidences, coopérer pour habiter, hlm vitry moulin vert, immobilière 3f, paris habitat, elogie siemp, icf la sablière, osica, etc liste non exhaustive- Contacts 01 43 99 25 25 ou afoc94@orange.fr

La CGT– FO – Solidaires – UNEF - UNL

Pour les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens – **la CGT, FO, Solidaires, UNEF et UNL**- réunies le 30 août 2018, un constat s'impose et se renforce, celui d'une politique idéologique visant à la destruction de notre modèle social, favorisant notamment l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs.

Cette politique, ainsi que les mesures encore récemment annoncées par le gouvernement, relèvent d'une logique d'individualisation mettant à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale, et fragilisant une fois de plus les plus faibles, les précaires et les plus démunis.

Qu'il s'agisse :

- des risques qui pèsent sur les droits des salariés-es et demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage ;
- de la remise en cause du droit à l'avenir des jeunes par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur et par le gaspillage que constitue le service national universel ;
- des atteintes au service public, en particulier CAP 22 ;
- des destructions d'emplois au travers de la désindustrialisation
- des attaques portées à notre système de santé ;
- de la destruction de notre système de retraites ;
- du gel des prestations sociales ;

Les organisations signataires appellent le gouvernement à entendre les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraités-es, et qu'il ne soit plus uniquement guidé par l'obsessionnelle diminution de la dépense publique. Au moment où est annoncée une fois encore l'explosion des dividendes en France et dans le monde, il est temps de mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits.

C'est pourquoi, les organisations signataires décident de faire du 9 octobre prochain une première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne.

Concernant la date de la journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, l'Union syndicale Solidaires la validera lors de son instance nationale la semaine prochaine.

Les organisations signataires invitent les autres organisations syndicales et de jeunesse à s'y associer largement et à s'inscrire dans un processus de mobilisation.

Paris, le 30 août 2018





Un constat s'impose : les contre-réformes sociales se multiplient ces derniers mois avec pour objectif la destruction, brique par brique, des fondations de notre modèle social républicain. Menaces sur les cadres collectifs protecteurs d'emploi tels que le statut général des fonctionnaires, les conventions collectives et le Code du travail, volonté d'anéantissement de la Sécurité sociale et de toute cotisation assurant les droits collectifs et individuels pour les travailleurs ; fragilisation de la négociation collective à tous les niveaux, transformation du modèle de l'assurance chômage avec pour apogée l'individualisation de notre système de retraite. Ces attaques sont couplées d'un budget et de politiques augmentant les inégalités en paupérisant encore un peu plus les plus précaires et démunis, d'une baisse organisée du pouvoir d'achat des « derniers de corvée » et d'une casse accélérée du Service public républicain.

La vision du gouvernement est claire : détruire toute égalité, toute solidarité et les règles et normes qui en découlent afin d'ériger une société du chacun pour soi. Force Ouvrière s'engage résolument, irréductiblement, à combattre pour le maintien et le développement du modèle social et donc des acquis et droits de tous les travailleurs.

A cette situation, Force Ouvrière oppose ses revendications : augmentation générale des salaires, retraites et pensions, traitements et minima sociaux, amélioration des conditions de travail, défense de la Sécurité sociale, maintien du régime d'assurance chômage sans aucune étatisation et des droits afférents, refus d'un régime universel de retraites par points et maintien de tous les régimes existants à commencer par le Code des pensions civiles et militaires.

L'heure est désormais à l'action syndicale. La Commission Exécutive appelle en ce sens l'ensemble des structures et adhérents Force Ouvrière à se mobiliser dès à présent pour organiser, dans l'unité d'action la plus large possible auprès de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, la journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne du 9 octobre 2018 y compris par la grève.

Force Ouvrière invite les actifs, les demandeurs d'emploi et les retraités à faire du 9 octobre une date clé de l'ensemble des combats en cours, dans le privé et le public, pour ainsi construire une mobilisation interprofessionnelle d'envergure permettant de contrer collectivement les attaques et destructions.

Résister, revendiquer, reconquérir !

Votée à l'unanimité

Paris, le 6 septembre 2018



Mardi 9 octobre, grève et manifestation pour dire : NON AU SYSTEME UNIVERSEL DE RETRAITE PAR POINTS ! NON À LA REGRESSION SOCIALE !

Malgré la crise politique qui frappe l'Exécutif, le gouvernement Macron-Philippe entend mener à bien les « réformes » qu'il a engagés. Toutes les catégories sont attaquées : salariés, chômeurs, retraités, jeunes !

Les prestations sociales devraient subir un nouveau tour de vis, les indemnités chômage seraient revues à la baisse et la revendication du MEDEF de dégressivité semble être retenue par le gouvernement.

Mais cela ne s'arrête pas là ! C'est le patronat qui bénéficie de « cadeaux » supplémentaires comme la baisse de cotisations pour pérenniser le CICE (70 milliards d'Euros depuis 2013). En même temps, les dividendes s'envolent, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 94 milliards d'Euros de profits en 2017 !

Le gouvernement annonce dans un budget d'austérité, une nouvelle diminution des emplois aidés, un nouveau coup contre les retraités avec le décrochage des pensions par rapport à l'inflation, cela s'ajoutant à la hausse de la CSG cette année, 4500 suppressions d'emplois dans la Fonction publique de l'Etat, la remise en cause des statuts dans l'ensemble des 3 fonctions publiques avec la reprise de certaines recommandations de CAP 22.

Quant à la jeunesse elle n'est pas épargnée par le gouvernement, après le passage en force de la réforme de Parcoursup qui a montré son inefficacité, le gouvernement a répondu par la sélection, à l'augmentation du nombre de jeunes accédant à l'enseignement supérieur. En effet alors que la rentrée est entamée, des centaines de milliers de jeunes sont encore dans l'attente d'affectation.

Cela s'ajoute, une nouvelle attaque pour les étudiant(e)s quant à leurs droits. En effet, le gouvernement a modifié le cadrage national des diplômes, mettant ainsi en péril les rattrapages ou la compensation sur les universités.

ET MAINTENANT, UN « BIG BANG » DES RETRAITES SE PRÉPARE SOUS COUVERT DE SIMPLIFICATION, ET D'EQUITE.

C'est dans cette situation qu'intervient la « réforme des retraites » qui vise ni plus ni moins à faire disparaître nos 42 régimes de retraite au profit d'un pseudo système universel de retraites par points.

Les Unions Régionales Ile-de-France FO CGT FSU Solidaires diffusent actuellement un « 4 pages » qui explique en quoi un système universel de retraite par points ne peut voir le jour qu'en détruisant les régimes existants et toutes les garanties qui y sont liées, que ce soit en terme de montant de retraites ou de droits collectifs (droits familiaux, minimum contributif, pensions de réversion).

Avec le projet gouvernemental, nous passerions d'un système de solidarité intergénérationnelle à un système individuel. C'est bien la volonté de changement de société voulu par le gouvernement, pour tourner toute l'économie nationale vers les actionnaires et les entreprises, au détriment des droits de la population, de toute solidarité.

Partout, c'est bien notre travail qui crée les richesses et elles ont été multipliées par 4 en 30 ans ! Les financements existent pourtant pour faire vivre durablement les régimes existants :

Le CICE et le pacte de responsabilité, c'est 35 milliards d'€,

L'égalité femmes/hommes pour tous, ce sont plus de 10 milliards d'€ pour la sécurité sociale en 2020,

La suppression des exonérations de cotisations patronales, ce sont plus de 25 milliards d'€

Un million d'emplois créés (ce que revendique d'ailleurs le patronat), ce sont plus de 25 milliards d'€,

La lutte contre le travail dissimulé, c'est 6 milliards d'€-

Pour les Unions Régionales Ile-de-France FO, CGT, SOLIDAIRES, UNEF, FIDL, l'heure est à la mobilisation sur nos revendications :

- **NON À LA DESINDEXATION DES RETRAITES,**
- **MAINTIEN DU REGIME D'ASSURANCE-CHOMAGE,**
- **NON À LA SÉLECTION AVEC PARCOURSUP ET OUI AU LIBRE ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,**
- **OUI UNE RÉFORME DES AIDES SOCIALES POUR L'AUTONOMIE DES JEUNES,**
- **NON À UN SYSTEME UNIVERSEL DE « RETRAITE PAR POINTS » ET PAR CAPITALISATION,**
- **MAINTIEN DES REGIMES DE RETRAITES EXISTANTS : REGIME GENERAL, REGIMES SPECIAUX, REGIMES COMPLEMENTAIRES, DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES,**
- **OUI À LA RETRAITE PAR RÉPARTITION À PRESTATIONS DÉFINIES,**
- **OUI AU DROIT À VIVRE SA RETRAITE DIGNEMENT, AVEC POSSIBILITE D'UN DEPART A LA RETRAITE A 60 ANS ET DEPARTS ANTICIPES POUR PENIBILITE,**
- **AUGMENTATION DES SALAIRES, DES PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX,**
- **DEFENSE ET PROMOTION DES SERVICES PUBLICS.**

Montreuil, le 12 septembre 2018